

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025

Convocation du 25 novembre 2025

La séance est ouverte à 20 heures par le maire, M. AUPOIL Daniel.

Les conseillères et conseillers municipaux suivants, sont présents :

MMES ANDRÉ Nicole, BEAUBERNARD Céline, DESPLACE Nathalie, LEROY Dominique
MM. AUPOIL Daniel, BOUILLARD Cédric

Absent : MARTIN Gaël, ROGNON Jean Luc

Pouvoir : LUCAS Olivier à Nathalie DESPLACES, PETIT Romuald à BEAUBERNARD Céline,
BERTHOLD Elise à BOUILLARD Cédric

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 septembre 2025
- Décision modificative n°2
- Délibération d'approbation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Délibération d'approbation des rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif
- Délibération d'adhésion au contrat proposé par le centre de gestion de Saône et Loire souscrit auprès de CNP ASSURANCES/RELYENS pour la couverture de nos obligations statutaires concernant nos agents affiliés à la CNRACL et à L'IRCANTEC, à compter du 1^{er} janvier 2026
- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement au 1^{er} janvier 2026
- GEOPTIS : Validation du linéaire de voies du domaine public communale
- Point d'avancement du bulletin municipal 2025

Questions diverses

Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance.

Le maire propose la candidature du benjamin du conseil, BOUILLARD Cédric
Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

Approbation du compte rendu de la séance du 25 septembre 2025

Le maire demande aux élus d'approuver le compte-rendu de la séance précédente, en date du 25 septembre 2025.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération du conseil :

Décision modificative n°2

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :**DEPENSES RECETTES**

60612	Energie - Electricité	-1 000	
611	Contrats de prestations de services	-500	
6064	Fournitures administratives	- 1 000	
60633	Fournitures de voirie	- 1000	
61551	Entretien matériel roulant	- 1000	
6228	Divers	- 1000	
6251	Voyages, déplacements et missions	-200	
64131	Rémunérations	-800	
65568	Autres contributions	- 11016	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	17 516	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST VERAND, les jour, mois et an que dessus.

Délibération d'approbation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Le maire demande aux élus d'approuver ce rapport dont la lecture et explications ont été donnés.

Ce rapport a été transmis auparavant par mail à chaque conseiller.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à ST VERAND, les jour, mois et an que dessus.

Délibération d'approbation des rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif

Le maire demande aux élus d'approuver ces rapports dont la lecture et explications ont été donnés.

Ces rapports ont été transmis auparavant par mail à chaque conseiller.

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité

Fait et délibéré à ST VERAND, les jour, mois et an que dessus.

Délibération d'adhésion au contrat proposé par le centre de gestion de Saône et Loire souscrit auprès de CNP ASSURANCES/RELYENS pour la couverture de nos obligations statutaires concernant nos agents affiliés à la CNRACL et à L'IRCANTEC, à compter du 1^{er}janvier 2026

Vu la délibération numéro DE-003-2025 du 11/02/2025 donnant mandat au Centre de Gestion de Saône et Loire de lancer la consultation en vue de souscrire pour le compte des collectivités locales et établissements publics territoriaux,

Vu le courrier du Centre de Gestion de Saône et Loire du 10 juillet 2025.informant notre collectivitéde l'assureur attributaire,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

Décide d'adhérer au contrat proposé par le Centre de Gestion de Saône et Loire souscrit auprès de CNP ASSURANCES / RELYENS pour la couverture de nos obligations statutaires concernant nos agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC à compter du 1er janvier 2026.

Le taux de cotisation, pour l'ensemble des risques, pour les agents affiliés à la CNRACL est de 4,38% avec une franchise de 30 jours sur la maladie ordinaire, en option, prise en charge des charges patronales à hauteur de 50% (taux compris entre 10% et 60%) et la Nouvelle Bonification Indiciaire et le Supplément Familial de Traitement et les primes mensuelles maintenues pendant la période d'arrêt de travail

Le taux de cotisation, pour l'ensemble des risques, pour les agents affiliés à l'IRCANTEC est de 0,97% avec une franchise de 30 jours sur la maladie ordinaire, en option, prise en charge des charges patronales à hauteur de 50% (taux compris entre 10% et 60%) et la Nouvelle Bonification Indiciaire et le Supplément Familial de Traitement et les primes mensuelles maintenues pendant la période d'arrêt de travail

Autorise le Maire à signer le certificat d'adhésion, tous autres documents afférents au contrat et effectuer les démarches nécessaires,

Rappelle que les crédits sont prévus au budget,

Fait et délibéré à ST VERAND, les jour, mois et an que dessus.

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement au 1er janvier 2026

Monsieur le Maire expose au conseil que l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet à l'autorité territoriale d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, avant le vote du budget primitif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, conformément à l'article 1612-1 du CGCT :

Vote la somme de 10 000 Euros au compte 2181 pour la création des sanitaires publics vers l'espace du lavoir

Fait et délibéré à ST VERAND, les jour, mois et an que dessus.

GEOPTIS : Validation du linéaire de voies du domaine public communal

Le maire présente le rapport définitif de GEOPTIS avec la nomination, le classement et linéaire des voies communales et chemins ruraux. Le linéaire des voies communales est de 6513 mètres et de 5867 mètres pour les chemins ruraux.

Point d'avancement du bulletin municipal 2025

Nicole ANDRE fait le point sur l'avancement du bulletin municipal. Une première version a été validée par la commission communication. L'objectif de transmission définitive à l'imprimerie est fixé

au jeudi 18 décembre. Le montant financé par les annonceurs s'élève à 1 280 Euros ; le conseil municipal les remercie de leur participation.

Questions diverses :

Le maire fait le point sur les divers travaux en cours. Les sanitaires de la salle des fêtes, du logement de la mairie et de l'école sont remplacés, par l'entreprise Lucas Desgouttes. Les points lumineux défectueux, à l'intérieur de l'église, sont remplacés ainsi qu'un ajout de spot pour la mise en valeur des statuettes.

Le défibrillateur est installé sous le porche de la salle des fêtes.

Le contrôle électrique des bâtiments communaux recevant du public a été réalisé par l'entreprise Alpes Contrôles le 26 novembre 2025. Selon le rapport, des travaux sont à prévoir dans le bâtiment Mairie-Ecole ; des devis ont été demandés pour cette prestation.

L'entreprise BOUILLARD a transmis un devis pour la réfection des peintures à l'intérieur de l'école. Ce chantier est programmé courant des vacances d'été 2026.

Le chantier des sanitaires publics vers le lavoir doit débuter courant janvier 2026.

Les demandes de fonds de concours « Aides au développement » et « Voirie » ont été transmises à MBA et acceptées en conseil communautaire du 4 décembre 2025.

Le chantier de renforcement de la ligne électrique du secteur des Colas, géré par le Sydesl, est en cours ; la partie souterraine est réalisée et la pose des poteaux est prévue courant janvier 2026.

Le maire informe que suite à la consultation par appel d'offres restreint, l'entreprise Eiffage moins disante, a été retenue pour le marché de travaux de voirie 2026 du Sivom de La Vallée de l'Arlois.

Le contrat de fourniture d'électricité de l'éclairage public arrive à terme le 31/12/2025.

Une proposition commerciale a été transmise par EDF, pour un contrat de 36 mois. La consommation annuelle est estimée à environ 9 000 kw/h pour l'ensemble des points d'éclairage public de la commune. Le montant annuel estimé, y compris avec les taxes, serait de 3 300 Euros TTC. La date limite pour signer ce contrat est fixée au 19/12/2025. Suite à la réunion et contact auprès d'organisme spécialisé dans la concurrence, un autre contrat sera signé avec EDF, afin de bénéficier du « tarif bleu », plus avantageux et sans durée de contrat, ce qui permettra de se rattacher à une nouvelle consultation lancée par le Sydesl.

Réunions auxquelles le maire a participé :

Le 26/09/2025 : Repas au restaurant scolaire Les Gloutons à Saint Amour Bellevue avec les maires du RPI

Le 30/09/2025 : Assemblée générale des Gloutons à Saint Amour Bellevue

Le 01/10/2025 : Conférence Territoriale du Mâconnais à Davayé organisée par le Conseil Départemental de Saône et Loire

Le 02/10/2025 : Conseil Communautaire à La Chapelle de Guinchay

Le 03/10/2025 : Inauguration du caveau à Saint Amour Bellevue

Le 06/10/2025 : Commission du bulletin municipal avec Nicole ANDRE, Nathalie DESPLACES, Dominique LEROY, Romuald PETIT

Le 09/10/2025 : Réunion de bureau du Syndicat des Eaux à la Chapelle de Guinchay

Le 10/10/2025 : Visite des bâtiments avec l'entreprise d'électricité BORGEOT pour effectuer les devis

Le 13/10/2025 : Réunion du CCAS pour organisation du repas des anciens avec Nicole ANDRE, Nathalie DESPLACES, Dominique LEROY, Céline BEAUBERNARD

Le 18/10/2025 : Accueil des conscrits des classes en 5 pour le recueillement au monument aux morts, photos et apéritif au caveau Lulu BOUILLARD.

Le 21/10/2025 : Entreprise ALPES CONTROLES pour devis de contrôle des installations électriques des bâtiments communaux recevant du public

Le 23/10/2025 : Réunion du CCAS avec Nicole ANDRE, Nathalie DESPLACES, Dominique LEROY, Céline BEAUBERNARD

Le 26/10/2025 : Inauguration de la fête Benoit RACLET à Romanèche-Thorins

Le 05/11/2025 : Ouverture des plis du marché de travaux de voirie au Sivom de La Vallée de l'Arlois

Le 06/11/2025 : Assemblée générale du Syndicat des Eaux à La Chapelle de Guinchay avec Nicole ANDRE

Le 07/11/2025 : Salon des maires de Saône et Loire à Charolles

Le 11/1/2025 : Cérémonie du 11 novembre avec les membres du conseil municipal

Le 15/11/2025 : Calendrier des pompiers à Saint Vérand

Le 15/11/2025 : Vernissage de l'exposition photos de Pascal BOIS à Leynes

Le 17/11/2025 : Réunion d'Information organisée par la Sécurité Routière à Chânes avec Nicole ANDRE

Le 25/11/2025 : Réunion organisée par MBA pour le Plan Local de l'Habitat à Davayé

Le 25/11/2025 : Réunion avec l'inspection d'Académie à Mâcon

Le 26/11/2026 : Contrôle sur site de l'entreprise Alpes Contrôles

Le 26/11/2025 : Conférence des maires à Sennecé les Mâcon

Le 27/11/2025 : Commission des listes électorales avec Dominique LEROY

Le 03/12/2025 : Conseil Syndical du Sivom de La Vallée de l'Arlois

Le 04/12/2025 : Conseil Communautaire de MBA à La Chapelle de Guinchay

Le 08/12/2025 : Présentation des étapes du Tour de France masculin et féminin 2026 en Saône et Loire par le Conseil Départemental à Mâcon

Réunions auxquelles les adjoints ou conseillers ont participé :

Le 29/09/2025 : Nicole ANDRE Assemblée générale extraordinaire de la Treille d'Argent à Saint Vérand

Le 03/11/2025 : Olivier LUCAS Syndicat des Rivières du Beaujolais à La Chapelle de Guinchay

Le 06/11/2025 : Céline BEAUBERNARD, conseil d'école à Pruzilly

Le 07/11/2025 : Nicole ANDRE Assemblée générale de la FNACA à Saint Amour Bellevue

La séance est levée à 22h39